



Le Premier ministre, Sébastien Lecornu, a demandé au ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, de préparer des élections législatives pour les 15 et 22 mars, en même temps que les municipales. Cette décision fait suite à l'annonce de motions de censure déposées par des partis politiques, après l'adoption du traité de commerce avec le Mercosur. Si ces motions sont adoptées, le gouvernement pourrait tomber, entraînant une dissolution de l'Assemblée nationale, avec l'accord du président de la République. **Le débat sur ces motions est prévu à partir de demain les 13 et 14 janvier à l'Assemblée Nationale.**

Notre syndicat s'est déjà exprimé lors du CSAR de réseau du 20 novembre dernier (voir l'article dans notre infopref n°186) concernant la situation des bureaux des Élections dans les préfectures.

En réaction à cette annonce, FO PREF SMI demande des moyens concrets et insiste sur la nécessité de réviser l'indemnité de nos collègues qui s'engageront dans ces travaux essentiels au bon fonctionnement de notre démocratie.

## LE 1 SYNDICAT DES PREFS, SGCD, SGAMI ET JA

**FO-PREFECTURES@INTERIEUR.GOUV.FR**

